

QUESTION ECRITE

Auteur UDC, par Jérôme Desmeules
Objet Une dépense vraiment nécessaire?
Date 13.11.2018
Numéro 39

Selon nos informations, le DFE aurait fait construire, ou rénover, une cafétéria dans ses locaux en engageant des frais non négligeables.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat:

- de nous renseigner sur le coût de ces travaux;
- de nous informer sur la distance de la cafeteria la plus proche, il y'en a apparemment une juste à coté.